



Calcul d une recompense (procedure de divorce)

Par **micHEL67**, le **30/03/2013** à **17:37**

Bonjour
j'ai reçu en donation partage en bien propre une maison valeur 95000 euros
la maison actuelle vaut 147000 euros
non a emprunte 140000 euros et rembourse 50000 euros
pouvez vous me dire la recompense due
merci

Par **amajuris**, le **30/03/2013** à **20:08**

bjr, votre message est succinct, il faut deviner.
comme vous parlez de récompense, je pense que vous êtes mariés sous un régime communautaire et que la communauté a payé le crédit du remboursement du bien propre. et que vous avez l'intention de divorcer.
vous devez à la communauté le montant qu'elle a remboursé pour votre bien propre.